

## Séance ordinaire du 12 novembre 2020, à 19h

---

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020 | Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 octobre 2020. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 octobre 2020 et des comptes à payer au 12 novembre 2020. (Rés.)
  - 3.3 Dépôt des états comparatifs 2019-2020. (Info)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
  - 5.1 Calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil municipal. (Avis public)
  - 5.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal. (Info)
  - 5.3 Maire suppléant | Nomination. (Rés.)
  - 5.4 Gestion de l'équipe | Journalier spécialisé traitement des eaux | Fin de probation. (Rés.)
  - 5.5 Aires de jeux pour aînés Parc-Jean-Maurice-Martel | Affectation de surplus. (Rés.)
  - 5.6 Accès au banc de sable et à la Pointe-des-Fortin | Affectation de surplus. (Rés.)
  - 5.7 Services professionnels | Avocats | Mensualités 2021. (Rés.)
- 6.0 Hygiène du milieu :
  - 6.1 Eau potable | Bilan de la stratégie d'économie d'eau potable 2019 | Adoption. (Rés.)
- 7.0 Développement :
  - 7.1 Plan d'action 2020-2021 | Adoption. (Rés.)
- 8.0 Loisirs et culture :
  - 8.1 Bibliothèque Jean-Marie-Delaunay | Hommage Réseau Biblio | 10 ans Christine Olivier. (Info)
  - 8.2 Sentier de Noël 2020 | Format COVID-19 | Réalisation. (Rés.)
- 9.0 Demande d'appui :
  - 9.1 Salle de quilles la Boule argentée | Aide financière au démarrage de la saison 2020-2021. (Rés.)
  - 9.2 Politique de dons et commandites | Association Marie-Reine | La Guignolée. (Rés.)
- 10.0 Correspondance.
- 11.0 Affaires nouvelles :
  - 11.1
- 12.0 Période de questions.
- 13.0 Fermeture.

Note : Les points suivis de (Rés.) demandent une résolution.

Les points suivis de (Info) sont des points d'information.

N.B. La forme masculine employée dans le présent ordre du jour désigne aussi bien les femmes que les hommes.